



AUDIT DE
RENTABILITE...



AUDIT DE RENTABILITE...

PRESENTATION DU LOGICIEL

Le logiciel permet de réaliser des études précises, claires, accompagnées d'un rapport détaillé à remettre à votre client dans les domaines suivants :

- Choix du statut social du chef d'entreprise
- Audit de la rémunération et de la protection sociale
- Optimisation de la rémunération et de la protection sociale
- Passage en société
- Arbitrage rémunération / dividendes
- Calcul de la retraite

Choix du statut social du chef d'entreprise

Le logiciel Maxirem vous permet de comparer le statut de dirigeant quasi-salarié (gérant minoritaire ou égalitaire de SARL, PDG de SA, président de SAS,...) avec celui de gérant majoritaire de SARL ou d'EURL dans les domaines suivants :

- Le revenu net après impôt
- Les garanties de prévoyance (décès, invalidité, incapacité)
- Les garanties de frais de santé
- Les prestations de retraite

Audit de la rémunération et de la protection sociale

Le logiciel Maxirem permet de réaliser un audit de la rémunération et de la protection sociale du dirigeant dans le but d'identifier :

- Le budget de rémunération (coût du dirigeant pour la société)
- Le montant des cotisations sociales obligatoires et facultatives
- Le montant de l'impôt sur le revenu
- Les garanties de prévoyance (décès, invalidité, incapacité)
- Les garanties de frais de santé

Optimisation de la rémunération et de la protection sociale

Le logiciel Maxirem permet de mesurer l'impact de la mise en place de périphériques de rémunération.

- Les outils d'épargne salariale (PEE, PERCO, intéressement, participation);



- La retraite (Loi Madelin ou article 83 selon le statut du dirigeant);
- La prévoyance et les frais de santé

Passage en société

Le logiciel Maxirem permet de comparer le statut d'entrepreneur individuel (BNC ou BIC) avec celui de gérant majoritaire de SARL, d'EURL ou de SELARL. La comparaison s'opère dans tous les domaines :

- Le revenu net après impôt,
- Les garanties de prévoyance (décès, invalidité, incapacité),
- Les garanties de frais de santé,
- Les prestations de retraite.

L'étude intègre un emprunt dans le cas où l'exploitant cède sa clientèle à une société dont il est le gérant

Arbitrage rémunération / dividendes

Le logiciel Maxirem permet de définir le mode de rémunération optimal entre la rémunération (salaire brut pour un dirigeant salarié ou rémunération de gérance pour un gérant majoritaire) et les dividendes.

5 simulations seront comparées :

- celle où le dirigeant perçoit tout sous forme de dividendes,
- celle où le dirigeant perçoit tout sous forme de rémunération,
- celle qui permet au dirigeant de percevoir le meilleur revenu net après impôt,
- celle qui permet au dirigeant de percevoir le maximum de droits à la retraite,
- celle qui permet au dirigeant de percevoir le meilleur revenu optimisé, c'est-à-dire qui tient compte du revenu net après impôt et des droits à retraite.

Calcul de la retraite

- Calcul des droits à retraite à l'âge souhaité
- Prise en compte de toutes les caisses de retraite et situation particulière
- Etablissement du relevé de l'assurance vieillesse faisant apparaître le nombre de trimestres validés, tous régimes confondus.
- Du régime complémentaire : établissement des relevés des caisses complémentaires faisant apparaître votre nombre de points acquis.
- Des régimes supplémentaires : estimation de vos pensions des régimes supplémentaires par capitalisation.
- Estimation, du montant de vos droits à la retraite en tenant compte de votre situation actuelle prolongée jusqu'au terme envisagé.
- Estimation du montant de vos pensions de réversion.
- Calcul et analyse de l'intérêt d'un rachat de trimestres. Comparaison avec un investissement dans le cadre du PERP

Le logiciel permet également d'effectuer tous les calculs nécessaires à l'optimisation de la rémunération des dirigeants d'entreprise (salarié ou TNS) et des professionnels libéraux :

- [Calcul des cotisations TNS](#)
- [Calcul d'une rémunération nette](#)
- [Calcul des limites fiscales et sociales](#)
- [Calcul de l'Impôt sur les sociétés](#)
- [Calcul du Résultat Courant Avant Impôts](#)

Calcul des cotisations TNS :

Cet outil calcule en un clin d'œil les cotisations sociales et l'impôt sur le revenu du dirigeant quelque soit son statut social et sa caisse d'affiliation.

Calcul d'une rémunération nette :

Cet outil permet de calculer la rémunération nette d'un dirigeant à partir d'un budget. Exemple : Quel salaire peut-on verser avec un budget de 100 000 € ?

Calcul des limites fiscales et sociales :

Cet outil permet de calculer les limites des déductions fiscales et/ou sociales des cotisations Article 83 ou Madelin.

Calcul de l'Impôt sur les sociétés :

Cet outil permet de calculer l'I.S. en fonction du résultat d'une société

Calcul du Résultat Courant Avant Impôts :

Cet outil permet de calculer le Résultat Courant Avant Impôts d'une société en fonction des dividendes perçus par ses dirigeants associés





AUDIT DE
RENTABILITE...

CHANGEMENT DE STATUT SOCIAL

**ALLAIN DUPONT
C.M.F. ENTREPRISE**

Etude réalisée le

AVANT PROPOS

Vous vous interrogez sur l'opportunité de modifier votre statut social.

Vous relevez aujourd'hui du régime général de la Sécurité Sociale et pourriez adopter le statut de travailleur non salarié, affilié à la caisse RSI - ORGANIC.

A votre demande, nous menons une étude comparative de statut à protection sociale équivalente.

L'étude reconstitue la protection sociale identifiée au sein de la société de façon à ce que vous puissiez retrouver une couverture sociale comparable.

Notre investigation sera menée en retraite, prévoyance et santé.



Cette étude est établie sur la base de la réglementation en vigueur à ce jour et des documents fournis et recueillis. Elle ne saurait en aucun cas engager notre responsabilité.

33 bd Eugène Orioux
44000 NANTES

Tél. : 02 51 86 13 67
Fax : 02 51 86 13 77

contact@auditderentabilite.fr
www.auditderentabilite.fr

RAPPEL DES DONNEES

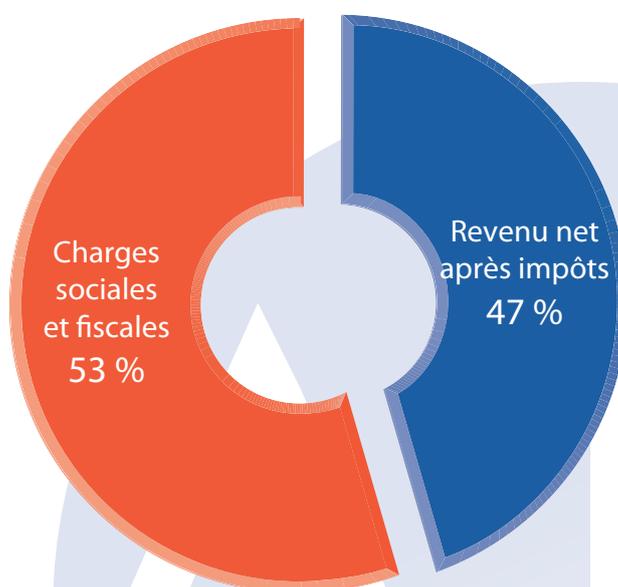
Nom du dirigeant	ALLAIN DUPONT
Date de naissance	02 novembre 1967
Situation matrimoniale	Marié
Nombre d'enfants	2
Nombre d'enfants à charge	2
Statut du dirigeant	Dirigeant salarié
Statut envisagé	Gérant majoritaire
Date de changement de statut	01/01/2011
Caisse d'affiliation	Régime général
Caisse d'affiliation envisagée	RSI - ORGANIC
Salaire brut annuel	108 000 €
Capital social détenu	0%
Age de la retraite	67 ans

Cette étude a été réalisée en tenant compte des données sociales et fiscales 2011.

L'ensemble des données présentées est établi sur la base de montants annuels.

SITUATION ACTUELLE

BUDGET GLOBAL	160 982 €
RESULTAT AVANT REMUNERATION	160 982 €
BUDGET DE REMUNERATION	160 982 €
Salaire net	83 671 €
Charges salariales	24 329 €
Charges patronales	52 982 €
REVENU DU DIRIGEANT	83 671 €
Dont salaire net	83 671 €
IMPOTS PERSONNELS	7 568 €
Dont IRPP	7 568 €
REVENU NET APRES IMPOT	76 103 €



Le taux d'efficacité de votre rémunération s'élève à 47%



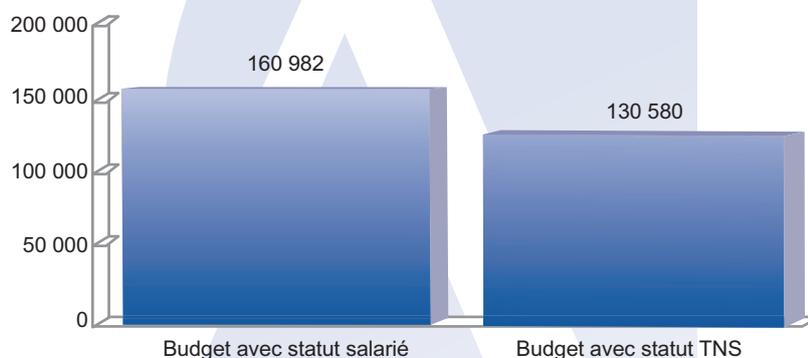
SIMULATION 1

Comparaison des budgets à revenu identique

Nous comparons ici les budgets respectifs pour la société des deux statuts sociaux, à revenu net après impôt identique pour le dirigeant.

	Situation actuelle	Situation envisagée	Ecart
BUDGET GLOBAL	160 982 €	130 580 €	-30 402 € (-19%)
RESULTAT AVANT REMUNERATION	160 982 €	130 580 €	
BUDGET DE REMUNERATION	160 982 €	130 580 €	
Rémunération nette		84 075 €	
Charges sociales TNS		32 289 €	
Cotisation prévoyance		2 004 €	
Cotisation santé		1 523 €	
Cotisation retraite par capitalisation		10 689 €	
Salaire net	83 671 €		
Charges salariales	24 329 €		
Charges patronales	52 982 €		
REVENU DU DIRIGEANT	83 671 €	84 075 €	
Dont revenu net		84 075 €	
Dont salaire net	83 671 €		
Dont cotisation retraite par capitalisation		10 689 €	
IMPOTS PERSONNELS	7 568 €	7 971 €	
Dont IRPP	7 568 €	7 971 €	
REVENU NET APRES IMPOT	76 103 €	76 104 €	

Pour un revenu net après impôt identique, le cout pour la société sera diminué de 30 402 € par an. La protection sociale a été reconstituée. Les cotisations nécessaires à cette reconstitution sont intégrées dans le budget de rémunération du gérant TNS.



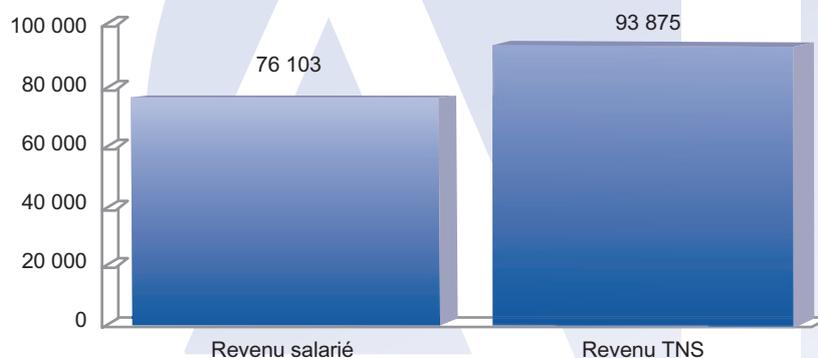
SIMULATION 2

Comparaison du revenu à budget identique

Nous comparons ici votre situation actuelle à celle d'un gérant majoritaire de SARL à l'IS, **sans rechercher l'arbitrage optimal** entre la rémunération de gérance et la perception de dividendes.

	Situation actuelle	Situation envisagée	Ecart
BUDGET GLOBAL	160 982 €	160 982 €	
RESULTAT AVANT REMUNERATION	160 982 €	160 982 €	
BUDGET DE REMUNERATION	160 982 €	160 982 €	
Rémunération nette		108 697 €	
Charges sociales TNS		38 069 €	
Cotisation prévoyance		2 004 €	
Cotisation santé		1 523 €	
Cotisation retraite par capitalisation		10 689 €	
Salaire net	83 671 €		
Charges salariales	24 329 €		
Charges patronales	52 982 €		
REVENU DU DIRIGEANT	83 671 €	108 697 €	
Dont revenu net		108 697 €	
Dont salaire net	83 671 €		
Dont cotisation retraite par capitalisation		10 689 €	
IMPOTS PERSONNELS	7 568 €	14 822 €	
Dont IRPP	7 568 €	14 822 €	
REVENU NET APRES IMPOT	76 103 €	93 875 €	17 772 € (+23%)

Pour un budget identique, votre revenu net après impôt sera augmenté de 17 772 € par an. La protection sociale a été reconstituée. Les cotisations nécessaires à cette reconstitution sont intégrées dans le budget de rémunération du gérant TNS.



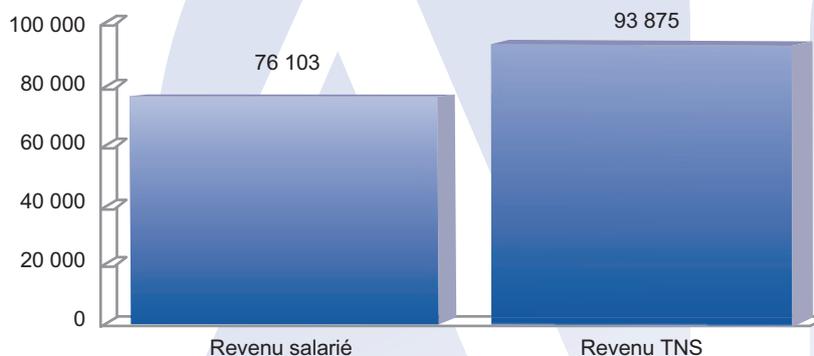
SIMULATION 3

Budget identique, revenu optimisé

Nous comparons ici votre situation actuelle à celle d'un gérant de SARL à l'IS, **en recherchant l'arbitrage optimal** entre la rémunération de gérance et la perception de dividendes.

	Situation actuelle	Situation envisagée	Ecart
BUDGET GLOBAL	160 982 €	160 982 €	
RESULTAT AVANT REMUNERATION	160 982 €	160 982 €	
BUDGET DE REMUNERATION	160 982 €	160 982 €	
Rémunération nette		108 697 €	
Charges sociales TNS		38 069 €	
Cotisation prévoyance		2 004 €	
Cotisation santé		1 523 €	
Cotisation retraite par capitalisation		10 689 €	
Salaire net	83 671 €		
Charges salariales	24 329 €		
Charges patronales	52 982 €		
REVENU DU DIRIGEANT	83 671 €	108 697 €	
Dont revenu net		108 697 €	
Dont salaire net	83 671 €		
Dont cotisation retraite par capitalisation		10 689 €	
IMPOTS PERSONNELS	7 568 €	14 822 €	
Dont IRPP	7 568 €	14 822 €	
REVENU NET APRES IMPOT	76 103 €	93 875 €	17 772 € (+23%)

Pour un budget identique, votre revenu net après impôt sera augmenté de 17 772 € par an. La protection sociale a été reconstituée. Les cotisations nécessaires à cette reconstitution sont intégrées dans le budget de rémunération du gérant TNS.



SIMULATION 4

Budget identique et plein fiscal Madelin

Nous comparons ici votre situation actuelle à celle d'un gérant de SARL à l'IS, en **portant la cotisation de retraite au montant maximum déductible fiscalement.**

	Situation actuelle	Situation envisagée	Ecart
BUDGET GLOBAL	160 982 €	160 983 €	
RESULTAT AVANT REMUNERATION	160 982 €	160 983 €	
BUDGET DE REMUNERATION	160 982 €	160 983 €	
Rémunération nette		84 016 €	
Charges sociales TNS		38 497 €	
Cotisation prévoyance		2 004 €	
Cotisation santé		1 523 €	
Cotisation retraite par capitalisation		34 943 €	
Salaire net	83 671 €		
Charges salariales	24 329 €		
Charges patronales	52 982 €		
REVENU DU DIRIGEANT	83 671 €	84 016 €	
Dont revenu net		84 016 €	
Dont salaire net	83 671 €		
Dont cotisation retraite par capitalisation		34 943 €	
IMPOTS PERSONNELS	7 568 €	8 176 €	
Dont IRPP	7 568 €	8 176 €	
REVENU NET APRES IMPOT	76 103 €	75 840 €	-263 €

Les cotisations de retraite par capitalisation sont portées à 34 943 € par an, au lieu de 10 689 €, soit une majoration de 24 254 €.

La protection sociale a été reconstituée. Les cotisations nécessaires à cette reconstitution sont intégrées dans le budget de rémunération du gérant TNS.





AUDIT DE
RENTABILITE...

ANNEXES



LA RETRAITE

Détail des cotisations retraite dans le statut salarié :

Vieillesse TA	5 285 €
ARRCO TA	2 651 €
AGIRC TB	15 187 €
Total	23 123 €

Détail des cotisations retraite dans le statut TNS :

Retraite de base	5 886 €
Retraite complémentaire	6 547 €
Total	12 433 €

La différence de cotisation s'élève à 10 690 €.
Nous avons **donc intégré une cotisation égale à ce montant.**



Bulletin de paie annuel Situation actuelle

Salaire brut	108 000 €				
Avantage en nature					
		Social	Fiscal		
Limite de déductibilité prévoyance	3 741 €		5 715 €		
Cotisations prévoyance	5 905 €		5 905 €		
Réintégration prévoyance	2 164 €		190 €		
Limite de déductibilité retraite	5 400 €		8 640 €		
Cotisations retraite					
Réintégration retraite					
Total réintégration	2 164 €		190 €		
Assiette de cotisation	110 164 €				
	Base	Cotisations salariales		Cotisations patronales	
		Taux	A déduire	Taux	Montant
Maladie	110 164 €	0,85%	936 €	14,40%	15 864 €
Vieillesse TA	35 352 €	6,65%	2 351 €	8,30%	2 934 €
Solidarité	110 164 €			0,30%	330 €
Allocations familiales	110 164 €			5,40%	5 949 €
Accident du travail	110 164 €			1,29%	1 421 €
Transport	110 164 €			1,35%	1 487 €
FNAL TT	110 164 €			1,73%	1 906 €
Assedic TA	35 352 €	2,40%	848 €	4%	1 414 €
Assedic TB	74 812 €	2,40%	1 795 €	4%	2 992 €
AGFF TA	35 352 €	0,80%	283 €	1,20%	424 €
AGFF TB	74 812 €	0,90%	673 €	1,30%	973 €
APEC	74 812 €	0,02%	18 €	0,04%	27 €
CET	110 164 €	0,13%	143 €	0,22%	242 €
Taxe prévoyance	6 001 €			8%	480 €
ARRCO TA	35 352 €	3%	1 061 €	4,50%	1 591 €
AGIRC TB	74 812 €	7,70%	5 761 €	12,60%	9 426 €
AGIRC TC		7,70%		12,60%	
Prévoyance TA	35 352 €	0,41%	145 €	3,65%	1 290 €
Prévoyance TB	74 812 €	0,49%	367 €	4,43%	3 314 €
Mutuelle	35 352 €	2,64%	933 €	3,95%	1 396 €
CSG déductible	112 680 €	5,10%	5 747 €		
CSG non déductible	112 680 €	2,40%	2 704 €		
CRDS	112 680 €	0,50%	563 €		
		Total des cotisations salariales			24 329 €
		Total des cotisations patronales			52 982 €
		Cout total			160 982 €
		Salaire net			83 671 €
		Net fiscal			86 566 €



DÉTAIL DE L'IMPÔT

Situation actuelle

	Avant Abattement	Après Abattement	
Rémunération nette	86 566 €	77 909 €	
Base imposable		77 909 €	
Tranches d'impôt	Montant	Taux	Impôts
de 0 € à 17889 €	17 889 €	0%	
de 17889 € à 35688 €	17 799 €	5.5%	979 €
de 35688 € à 79260 €	42 221 €	14%	5 911 €
de 79260 € à 212490 €		30%	
au delà de 212490 €		41%	
Montant total des impôts par tranches			6 890 €
Impôt avant plafonnement QF			6 890 €
Plafond du Quotient Familial			678 €
Impôt avant réduction			7 568 €
Réduction d'impôt			
Avoir fiscal			
PFL sur dividende			
Impôt sur le revenu net			7 568 €
Base CSG - RDS			
CSG déductible			
CSG - CRDS non déductible			
Prélèvements sociaux			
CSG + RDS + Prél. Sociaux			
Total impôt + Prél. sociaux			7 568 €



DÉTAIL DES COTISATIONS

Simulation 1 (Net identique)

Rémunération nette TNS	84 075 €
Abattement TNS	8 408 €
Cotisations prévoyance Madelin	2 004 €
Cotisations santé Madelin	1 523 €
Cotisations retraite Madelin	10 689 €
Cotisations chômage Madelin	
Assiette des cotisations	89 884 €

Cotisation	Assiette	Taux	Montant
Maladie tranche A	35 352 €	0,60%	212 €
Maladie totalité	89 884 €	5,90%	5 303 €
Indemnités journalières	89 884 €	0,70%	629 €
Retraite de base	35 352 €	16,65%	5 886 €
	89 884 €		5 842 €



Détail de l'impôt Simulation 1 (Net identique)

	Avant Abattement	Après Abattement
Rémunération nette	88 060 €	79 254 €
Base imposable		79 254 €
Tranches d'impôt	Montant	Taux
de 0 € à 17889 €	17 889 €	0%
de 17889 € à 35688 €	17 799 €	5.5%
de 35688 € à 79260 €	43 566 €	14%
de 79260 € à 212490 €		30%
au delà de 212490 €		41%
Montant total des impôts par tranches		7 078 €
Impôt avant plafonnement QF		7 078 €
Plafond du Quotient Familial		893 €
Impôt avant réduction		7 971 €
Réduction d'impôt		
Avoir fiscal		
PFL sur dividende		
Impôt sur le revenu net		7 971 €
Base CSG - RDS		
CSG déductible		
CSG - CRDS non déductible		
Prélèvements sociaux		
CSG + RDS + Prél. Sociaux		
Total impôt + Prél. sociaux		7 971 €



DÉTAIL DES COTISATIONS

Simulation 2 (Budget identique, 100% rémunération)

Rémunération nette TNS	108 697 €
Abattement TNS	10 870 €
Cotisations prévoyance Madelin	2 004 €
Cotisations santé Madelin	1 523 €
Cotisations retraite Madelin	10 689 €
Cotisations chômage Madelin	
Assiette des cotisations	112 043 €

Cotisation	Assiette	Taux	Montant
Maladie tranche A	35 352 €	0,60%	212 €
Maladie totalité	112 043 €	5,90%	6 611 €
Indemnités journalières	112 043 €	0,70%	784 €
Retraite de base	35 352 €	16,65%	5 886 €
Retraite complémentaire	106 056 €	6,50%	6 894 €
Prévoyance	35 352 €	1,30%	460 €
Allocations familiales	112 043 €	5,40%	6 050 €
Formation	35 352 €	0,15%	53 €
CSG déductible	138 993 €	5,10%	7 089 €
CSG non déductible	138 993 €	2,40%	3 336 €
RDS	138 993 €	0,50%	695 €

Total des cotisations	38 069 €
Coût total	160 982 €
Net à payer	108 697 €
CSG - CRDS non déductible	4 031 €
Réintégrations	704 €
Net fiscal	113 432 €

	Cotisation	Limite	Réintégration
Prévoyance et santé Madelin	2 823 €	8 484 €	
Prévoyance et santé hors Madelin	704 €		704 €
Retraite Madelin	10 689 €	34 943 €	
Cotisations chômage Madelin		3 018 €	
Montant total des réintégrations			704 €



DÉTAIL DE L'IMPÔT

Simulation 2 (Budget identique, 100% rémunération)

	Avant Abattement	Après Abattement	
Rémunération nette	113 432 €	102 089 €	
Base imposable		102 089 €	
Tranches d'impôt	Montant	Taux	Impôts
de 0 € à 17889 €	17 889 €	0%	
de 17889 € à 35688 €	17 799 €	5.5%	979 €
de 35688 € à 79260 €	43 572 €	14%	6 100 €
de 79260 € à 212490 €	22 829 €	30%	6 849 €
au delà de 212490 €		41%	
Montant total des impôts par tranches			13 928 €
Impôt avant plafonnement QF			13 928 €
Plafond du Quotient Familial			894 €
Impôt avant réduction			14 822 €
Réduction d'impôt			
Avoir fiscal			
PFL sur dividende			
Impôt sur le revenu net			14 822 €
Base CSG - RDS			
CSG déductible			
CSG - CRDS non déductible			
Prélèvements sociaux			
CSG + RDS + Prél. Sociaux			
Total impôt + Prél. sociaux			14 822 €



DÉTAIL DES COTISATIONS

Simulation 3 (Budget identique, revenu optimisé)

Rémunération nette TNS	108 697 €
Abattement TNS	10 870 €
Cotisations prévoyance Madelin	2 004 €
Cotisations santé Madelin	1 523 €
Cotisations retraite Madelin	10 689 €
Cotisations chômage Madelin	
Assiette des cotisations	112 043 €

Cotisation	Assiette	Taux	Montant
Maladie tranche A	35 352 €	0,60%	212 €
Maladie totalité	112 043 €	5,90%	6 611 €
Indemnités journalières	112 043 €	0,70%	784 €
Retraite de base	35 352 €	16,65%	5 886 €
Retraite complémentaire	106 056 €	6,50%	6 894 €
Prévoyance	35 352 €	1,30%	460 €
Allocations familiales	112 043 €	5,40%	6 050 €
Formation	35 352 €	0,15%	53 €
CSG déductible	138 993 €	5,10%	7 089 €
CSG non déductible	138 993 €	2,40%	3 336 €
RDS	138 993 €	0,50%	695 €

Total des cotisations	38 069 €
Coût total	160 982 €
Net à payer	108 697 €
CSG - CRDS non déductible	4 031 €
Réintégrations	704 €
Net fiscal	113 432 €

	Cotisation	Limite	Réintégration
Prévoyance et santé Madelin	2 823 €	8 484 €	
Prévoyance et santé hors Madelin	704 €		704 €
Retraite Madelin	10 689 €	34 943 €	
Cotisations chômage Madelin		3 018 €	
Montant total des réintégrations			704 €



DÉTAIL DE L'IMPÔT

Simulation 3 (Budget identique, revenu optimisé)

	Avant Abattement	Après Abattement	
Rémunération nette	113 432 €	102 089 €	
Base imposable		102 089 €	
Tranches d'impôt	Montant	Taux	Impôts
de 0 € à 17889 €	17 889 €	0%	
de 17889 € à 35688 €	17 799 €	5.5%	979 €
de 35688 € à 79260 €	43 572 €	14%	6 100 €
de 79260 € à 212490 €	22 829 €	30%	6 849 €
au delà de 212490 €		41%	
Montant total des impôts par tranches			13 928 €
Impôt avant plafonnement QF			13 928 €
Plafond du Quotient Familial			894 €
Impôt avant réduction			14 822 €
Réduction d'impôt			
Avoir fiscal			
PFL sur dividende			
Impôt sur le revenu net			14 822 €
Base CSG - RDS			
CSG déductible			
CSG - CRDS non déductible			
Prélèvements sociaux			
CSG + RDS + Prél. Sociaux			
Total impôt + Prél. sociaux			14 822 €



DÉTAIL DES COTISATIONS

Simulation 4 (Plein fiscal (Madelin))

Rémunération nette TNS	84 016 €
Abattement TNS	8 402 €
Cotisations prévoyance Madelin	2 004 €
Cotisations santé Madelin	1 523 €
Cotisations retraite Madelin	34 943 €
Cotisations chômage Madelin	
Assiette des cotisations	114 084 €

Cotisation	Assiette	Taux	Montant
Maladie tranche A	35 352 €	0,60%	212 €
Maladie totalité	114 084 €	5,90%	6 731 €
Indemnités journalières	114 084 €	0,70%	799 €
Retraite de base	35 352 €	16,65%	5 886 €
Retraite complémentaire	106 056 €	6,50%	6 894 €
Prévoyance	35 352 €	1,30%	460 €
Allocations familiales	114 084 €	5,40%	6 161 €
Formation	35 352 €	0,15%	53 €
CSG déductible	141 279 €	5,10%	7 205 €
CSG non déductible	141 279 €	2,40%	3 391 €
RDS	141 279 €	0,50%	706 €

Total des cotisations	38 497 €
Coût total	160 983 €
Net à payer	84 016 €
CSG - CRDS non déductible	4 097 €
Réintégrations	704 €
Net fiscal	88 817 €

	Cotisation	Limite	Réintégration
Prévoyance et santé Madelin	2 823 €	8 484 €	
Prévoyance et santé hors Madelin	704 €		704 €
Retraite Madelin	34 943 €	34 943 €	
Cotisations chômage Madelin		3 018 €	
Montant total des réintégrations			704 €





AUDIT DE
RENTABILITE...

CALCUL ET OPTIMISATION DE VOTRE RETRAITE

MONSIEUR

SOCIETE

Etude réalisée le

AVANT-PROPOS

Les règles régissant le système de retraite sont complexes et les différentes modifications les affectant régulièrement ne permettent pas toujours d'obtenir une vision claire de ses droits futurs.

Cette étude permettra d'estimer de façon précise le niveau de vos droits futurs, à des âges différents, en tenant compte de l'ensemble de votre carrière passée et en projetant votre situation actuelle jusqu'à la retraite.

Elle constitue en cela un véritable outil d'aide à la décision quant à la gestion de votre fin de carrière, en rapport avec vos objectifs.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle, le montant des droits étant déterminé en fonction de la réglementation en vigueur à ce jour et des données et informations communiquées.

Suite à la promulgation de la loi sur la réforme des retraites de 2010, certaines données ont dû être basées sur des hypothèses dans l'attente de la parution des décrets d'application.





1 - Les données de votre retraite (situation au 31/12/2010):

1.1 - Les régimes obligatoires :

Régime	Trimestres	Points	Année du relevé
Régime de base SS	119		
ARRCO régime SS		3760	2009
AGIRC TB régime SS		42278	2009
Régime de base CAVEC	61	6450	2010
Régime complémentaire CAVEC		3585	2010

1.2 - Les régimes supplémentaires :

Régime	Cotisation annuelle	Hypothèse de revalorisation
AXA	9 000 €	3%
SWISS	9 000 €	3%



2 - Votre relevé de carrière (situation au 31/12/2010) :

Ref. SAM	Année	REGIME GENERAL	CAVEC	Tous régimes	Salaire RG	Salaire revalorisé
	1978	1		1	2553	1127
	1979					
	1980	2		2	6889	2440
	1981	4		4	53161	16622
	1982	4		4	3167	885
	1983	4		4	45595	12011
	1984	4		4	84009	20978
X	1985	4		4	106740	25564
X	1986	4		4	112200	26273
X	1987	4		4	116820	26340
X	1988	4		4	120360	26514
X	1989	4		4	125280	26624
X	1990	4		4	131040	27089
X	1991	4		4	137760	28016
X	1992	4		4	144120	28408
X	1993	4		4	149820	29532
X	1994	4		4	153120	29622
X	1995	4	1	4	155940	29835
X	1996	4	4	4	161220	30083
X	1997	4	4	4	164640	30395
X	1998	4	4	4	169080	30854
X	1999	4	4	4	173640	31342
X	2000	4	4	4	176400	31706
X	2001	4	4	4	179400	31589
X	2002	4	4	4	28224	31865
X	2003	4	4	4	29184	32424
X	2004	4	4	4	29712	32505
X	2005	4	4	4	30192	32426
X	2006	4	4	4	31068	32808
X	2007	4	4	4	32184	33407
X	2008	4	4	4	33276	34174
X	2009	4	4	4	33276	33908
	2010		4	4		
		119	61	123		



3 - Carrière à venir du régime CAVEC

3.1 - Retraite à 62 ans

Année	Revenu Annuel Net	Trim.	Points Régime Base	Points Régime Comp.	Points Régime Supp.
2011	100 000 €	4	497,68	1200	
2012	100 000 €	4	497,68	1200	
2013	100 000 €	4	497,68	1200	
2014	100 000 €	4	497,68	1200	
2015	100 000 €	4	497,68	1200	
2016	100 000 €	4	497,68	1200	
2017	100 000 €	4	497,68	1200	
2018	100 000 €	4	497,68	1200	
2019	100 000 €	4	497,68	1200	
2020	100 000 €	4	497,68	1200	
2021	100 000 €	4	497,68	1200	
		44	5474,48	13200	

3.2 - Retraite à 67 ans

Année	Revenu Annuel Net	Trim.	Points Régime Base	Points Régime Comp.	Points Régime Supp.
2011	100 000 €	4	497,68	1200	
2012	100 000 €	4	497,68	1200	
2013	100 000 €	4	497,68	1200	
2014	100 000 €	4	497,68	1200	
2015	100 000 €	4	497,68	1200	
2016	100 000 €	4	497,68	1200	
2017	100 000 €	4	497,68	1200	
2018	100 000 €	4	497,68	1200	
2019	100 000 €	4	497,68	1200	
2020	100 000 €	4	497,68	1200	
2021	100 000 €	4	497,68	1200	
2022	100 000 €	4	497,68	1200	
2023	100 000 €	4	497,68	1200	
2024	100 000 €	4	497,68	1200	
2025	100 000 €	4	497,68	1200	
2026	100 000 €	4	497,68	1200	
		64	7962,88	19200	

4 - Estimation de vos droits à la retraite :

4.1 - Synthèse

Date/âge de liquidation	01/01/2022 62 ans	01/01/2027 67 ans
Trimestres validés tous régimes	167	187
Pension annuelle nette totale	57 929 €	76 765 €
Taux de remplacement*	57,93%	76,77%

* sur la base d'un revenu annuel net de 100 000 €

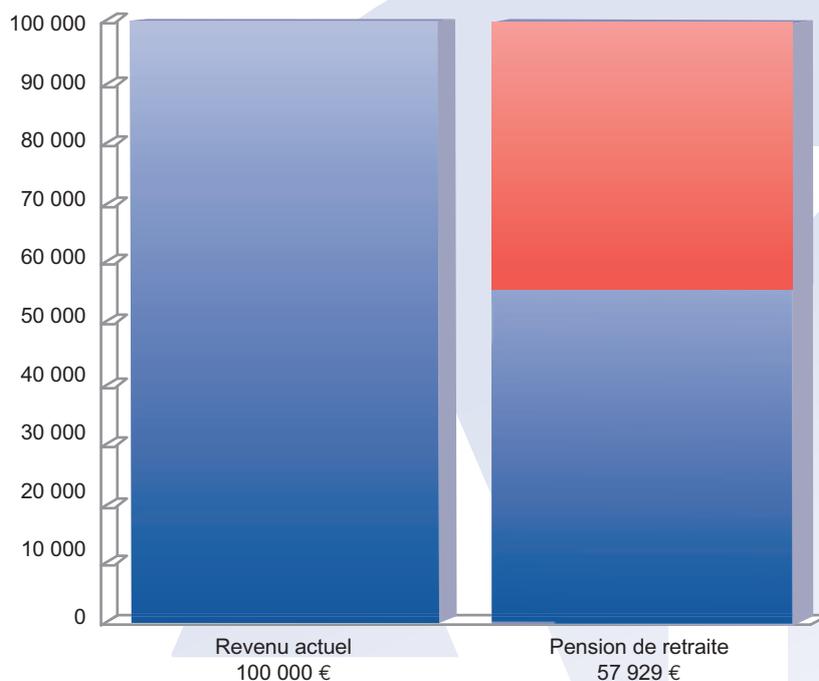


4.2 - Retraite à 62 ans

Synthèse du calcul de la pension de retraite

TOUS REGIMES	Age	Date retraite	Trimestres validés	Trimestres requis	Trimestres manquants
	62	01/01/2022	167	166	

Régime	Trim.	Points	Valeur point	Taux	Majo. enfant	Surcote	Pension
Régime de base SS	119			50%			10 800 €
ARRCO régime SS		3760	1,1884	100%			4 468 €
AGIRC TB régime SS		42278	0,4216	100%			17 824 €
Régime de base CAVEC	105	11924	0,532	100%			6 344 €
Régime complémentaire CAVEC		16785	1,069	75%			13 457 €
AXA							4 977 €
SWISS							4 977 €
Total annuel brut							62 848 €
Cotisations sociales							4 919 €
Total annuel net							57 929 €
Total mensuel net							4 827 €

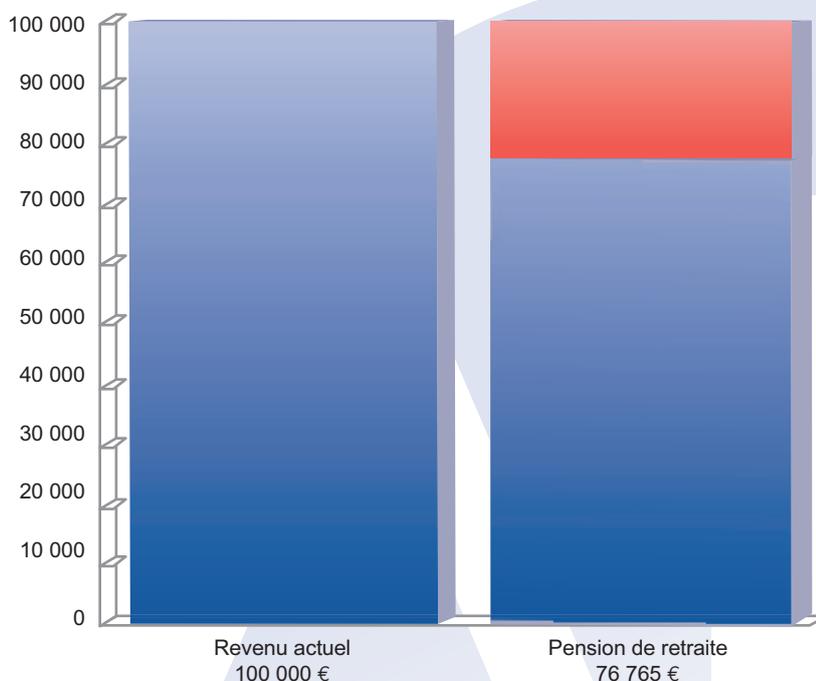


4.3 - Retraite à 67 ans

Synthèse du calcul de la pension de retraite

TOUS REGIMES	Age	Date retraite	Trimestres validés	Trimestres requis	Trimestres manquants
	67	01/01/2027	187	166	

Régime	Trim.	Points	Valeur point	Taux	Majo. enfant	Surcote	Pension
Régime de base SS	119			50%		25%	13 500 €
ARRCO régime SS		3760	1,1884	100%			4 468 €
AGIRC TB régime SS		42278	0,4216	100%			17 824 €
Régime de base CAVEC	125	14413	0,532	100%		15%	8 818 €
Régime complémentaire CAVEC		22785	1,069	100%			24 357 €
AXA							7 160 €
SWISS							7 160 €
Total annuel brut							83 288 €
Cotisations sociales							6 523 €
Total annuel net							76 765 €
Total mensuel net							6 397 €



5 - Estimation des droits de réversion :

La pension de réversion représente une partie de la retraite dont bénéficiait ou aurait pu bénéficier l'assuré décédé, qui est reversée, si certaines conditions sont remplies, à son conjoint survivant ou à son (ses) ex-conjoint(s).

5.1 - Retraite à 62 ans :

Régime	Pension du conjoint décédé	Taux de réversion	Pension soumise à condition de ressources	Pension sans condition de ressources	Pension maximale
Régime de base SS	10 800 €	54%	5 832 €		
ARRCO régime SS	4 468 €	60%		2 681 €	
AGIRC TB régime SS	17 824 €	60%		10 695 €	
Régime de base CAVEC	6 344 €	54%	3 426 €		
Régime complémentaire CAVEC	13 457 €	50%		6 729 €	
AXA	4 977 €	60%		2 986 €	
SWISS	4 977 €	60%		2 986 €	
Pension de réversion totale			9 258 €	26 077 €	35 335 €

5.2 - Retraite à 67 ans :

Régime	Pension du conjoint décédé	Taux de réversion	Pension soumise à condition de ressources	Pension sans condition de ressources	Pension maximale
Régime de base SS	13 500 €	54%	7 290 €		
ARRCO régime SS	4 468 €	60%		2 681 €	
AGIRC TB régime SS	17 824 €	60%		10 695 €	
Régime de base CAVEC	8 818 €	54%	4 762 €		
Régime complémentaire CAVEC	24 357 €	50%		12 179 €	
AXA	7 160 €	60%		4 296 €	
SWISS	7 160 €	60%		4 296 €	
Pension de réversion totale			12 052 €	34 147 €	46 199 €

Remarque :

Le plafond de ressource est égal à 18 720 € pour une personne seule et 29 952 € pour un couple.

Pour apprécier ce seuil, nous prenons en compte les revenus d'activité (minorés de 30 % si le conjoint a au moins 55 ans à la date de la demande) et 3% de la valeur vénale des biens propres du conjoint survivant.

Principales ressources prises en compte :

- les revenus d'activité (avec un abattement de 30% à partir de 55 ans)
- les revenus de remplacement (allocations chômage, indemnités maladie ...)
- les pensions de réversion de base (sauf régime des avocats)
- les revenus des placements et des biens immobiliers personnels du survivant acquis par héritage ou réservés par contrat de mariage (il est tenu compte d'un revenu fictif évalué à 3 % de leur valeur vénale. Le revenu réel n'est pas pris en compte)
- les pensions de retraite personnelles, du survivant, payées par les régimes de base et les régimes complémentaires
- les prestations diverses telles que les pensions d'invalidité, les rentes d'accident du travail, les rentes d'ascendant...

Principales ressources exclues :

- les pensions de réversion des régimes légalement obligatoires de retraite complémentaire (sauf régime des avocats)
- les revenus du patrimoine (valeurs mobilières ou revenus immobiliers) acquis du chef du conjoint décédé ou par le ménage y compris ceux obtenus en héritage par le conjoint décédé ou réservés par contrat de mariage
- les revenus d'activité et de remplacement de l'assuré décédé
- le capital reçu en vertu d'un contrat d'assurance vie souscrit par le défunt au profit de son conjoint
- la retraite du combattant et les pensions de veuves de guerre
- la majoration tierce personne et l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- la majoration pour enfants rattachée à la retraite personnelle du conjoint survivant
- l'aide personnalisée au logement et l'allocation logement
- la valeur de la résidence principale et des bâtiments d'exploitation agricole

D'autres conditions, telles que l'âge, la durée du mariage, le non remariage, selon les régimes, peuvent venir affecter le versement de la pension de réversion.